PROGRAMME DE FORMATION

BPJEPS MENTION BASKETBALL

LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DE BASKETBALL

FORMATION PROFESSIONNELLE

HAUTS-DE-FRANCE BASKETBALL

DEVENEZ SALARIÉ(E) DE CLUB

Educateur sportif

- Délivrance d'une carte professionnelle d'éducateur sportif

Polyvalence

- Développez vos compétences et devenez : animateur, formateur, administrateur et développeur de votre club, à temps plein.

Formation d'un an, en alternance (contrat d'apprentissage)

FLASHEZ LE QR CODE POUR EN SAVOIR PLUS

03.20.16.93.75

irfbb@hautsdefrancebasketball.org

INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATION DU BASKETBALL HAUTS-DE-FRANCE

Le Brevet Professionnel de Jeunesse et de l'Education Physique et Sportive (BPJEPS) spécialité "Basketball" est un diplôme professionnel de niveau 4, délivré par le Ministère des Sports. Il permet d'exercer une activité professionnelle (carte professionnelle d'éducateur sportif) en toute autonomie et permet d'être employé à plein temps au sein d'une structure sportive.

Les objectifs sont :

- Être capable d'**encadrer** tout public, dans tout milieu et toute structure
- Être capable de **mettre en œuvre un projet d'animation** s'inscrivant dans le projet de la structure
- Être capable de **concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage en basket-ball** jusqu'aux niveaux de compétitions départementales
- Être capable de **mobiliser les techniques du basketball** pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'animation ou d'apprentissage

Il permet de :

Devenir éducateur sportif de basketball et de se former en tant que :

- **ANIMATEUR** : animer et encadrer des activités dans les collectivités territoriales, les clubs et dans les écoles.
- **ADMINISTRATEUR** : gérer une partie des tâches administratives de sa structure.
- **FORMATEUR** : être en mesure de former et d'accompagner la formation des licenciés de sa structure.
- **DÉVELOPPEUR** : mener des projets et des actions permettant de structurer et développer la pratique du basketball dans son club et sur son territoire.

Durée et rythme d'alternance :

Le BPJEPS Basketball est une formation de 1600 heures, en alternance : 600h en centre de formation et 1000h en structure/club

La formation se déroule sur 1 an avec :

Chaque Lundi (9h-12h / 13h30-17h30) : cours en Présentiel
Chaque Mardi matin (9h-12h) : cours en Enseignement à Distance (EAD = cours en visioconférence)
Chaque Mardi après-midi, cours en Formation à Distance (FoAD = e-learning en autonomie).
1ère semaine de vacances scolaires : stage en présentiel 4 ou 5 jours
Le reste de la semaine et des vacances : l'apprenti s'organise avec son entreprise, dans le respect du code du travail.

Plusieurs types de **FoAD** seront demandés :

- ➔ Défi Terrain : une commande de préparation de séance ou de cycle, par exemple. C'est un travail qui permet de se pencher concrètement sur le sujet et d'expérimenter en formalisant une préparation. Des débriefs individuels et/ou collectifs seront fait lors des EAD ou des présentiels.
- ➔ E-learning : du contenu e-learning (parcours d'apprentissage en autonomie) sera demandé afin d'approfondir, ou découvrir du contenu de formation.

Prix de la formation :

La formation au BP JEPS est une formation éligible au contrat d'apprentissage et de professionnalisation. Dans ce cadre, la formation est entièrement prise en charge (donc gratuite) pour l'apprenti(e), par l'OPCO de la structure ou du club employeur, qui pourra à ce titre bénéficier d'une aide unique gouvernementale de 6000€.

Toutefois, des frais de dossier d'un montant de 60€ seront à la charge de l'apprenti(e) lors de l'inscription.

Une simulation financière gratuite est possible au : 02 31 24 25 60

Prérequis d'entrée en formation :

- Avoir 17 ans ou plus (au moment de l'inscription)
- Répondre aux Exigences Préalables à l'Entrée en Formation (EPEF) :
- Être titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)
- Présenter un certificat de non-contre-indication à la pratique du basket-ball datant de moins d'un an (à la date d'entrée en formation)
- Être capable de justifier de la pratique de l'activité pendant au moins une année sportive
- Être admissible aux tests d'entrée en formation
- Avoir un employeur

Il est possible de commencer la formation sans employeur. L'apprenti(e) a alors 3 mois pour trouver une structure d'accueil.

Tests d'entrée en formation :

Plusieurs épreuves seront organisées afin d'évaluer le niveau initial des stagiaires. Les épreuves seront composées d'un écrit, d'un oral et de tests techniques. Les jurys seront constitués de formateurs et d'experts. Chaque épreuve sera notée sur 20 et permettra de présenter un classement des candidats explicite et qui permettra de définir une liste complémentaire en cas de surnombre.
En cas de sous-nombres, les tests ont alors une valeur formative permettant de mieux identifier le profil des candidats.

A l'issue des tests d'entrée, la liste des admis sera transmise et une liste complémentaire pourra être établie. Il pourra être proposé aux candidats admis sur liste complémentaire, de rejoindre une autre session si celle-ci n'est pas complète.
Si le nombre de candidats sur une session est insuffisant pour la mettre en place, nous pourrons également proposer aux candidats admis de rejoindre une autre session si des places sont vacantes et si toutes les conditions sont réunies pour que le stagiaire puisse suivre la formation dans de bonnes conditions (distance géographique…)

L'épreuve écrite :

Un formateur lit un texte (en rapport avec l'activité) à voix haute, à vitesse modérée et une seule fois. Les candidats prennent des notes, puis un questionnaire leur est distribué. Les candidats répondent à un questionnaire (4 questions fermées, une ouverte) qui vise à vérifier la compréhension et la portée du texte. Les candidats argumentent en s'appuyant sur leur expérience (50 lignes maximum). L'utilisation des schémas est autorisée. La note globale tiendra compte de la syntaxe, de l'orthographe et de l'écriture. Les candidats disposent d'une heure pour répondre au questionnaire.

Objectifs :

- ➔ Être capable de soutenir son attention pour discerner les informations pertinentes extraites du texte sous forme de notes, dans la perspective de répondre aux questions qui seront posées.
- ➔ Être capable de saisir le sens des questions posées pour y répondre de manière cohérente.
- ➔ Être capable de donner un ou plusieurs points de vue argumentés pour être le plus convaincant possible. Cette épreuve permet d'évaluer un niveau minimum d'expression écrite (grammaire, vocabulaire, syntaxe) nécessaire, pour suivre au mieux une formation de niveau IV. Cette épreuve permet d'apprécier le potentiel du candidat à produire des documents relatifs à l'activité professionnelle.

L'épreuve orale :

Un entretien avec un jury, composé de deux personnes, d'une durée de 20 minutes s'appuyant sur un curriculum vitae détaillé et une lettre de motivation présentés par le candidat sera organisé.

Objectifs :

- ➔ Être capable de se présenter.
- ➔ Être capable de retracer ses expériences antérieures en relation avec l'animation sportive ou socio-éducative pour en dégager ses motivations.
- ➔ Être capable de comprendre et de répondre aux questions du jury.
- ➔ Être capable de mettre en évidence ses connaissances du milieu afin de dégager une ébauche de projet professionnel.
- ➔ Cette épreuve permet d'évaluer les capacités d'expression orale et de communication, et de vérifier l'adéquation entre le parcours du candidat et son projet de formation professionnelle.

L'épreuve Technique :

Les candidats s'organisent par groupe (maximum 3) afin de construire ensemble un exercice de fondamentaux individuels au choix parmi : Dribble / Passe / Tir. 45 minutes de préparation par groupe. Ils ne peuvent traiter le même sujet dans un même groupe.
Une fois la préparation commune terminée, ils passent individuellement sur le terrain, démontrent l'exercice "à leur rythme" et l'animent avec un groupe support composé des autres candidats. Durée de l'exercice : 15 minutes.

Contenus de la formation

La formation est un Brevet Professionnel de Jeunesse et de l'Education Physique et Sportive (BPJEPS). C'est donc un diplôme professionnel de niveau 4, délivré par le Ministère des Sports. Pour l'obtenir il est donc obligatoire de valider 4 UC (Unité Capitalisable), présentées ci-dessous, pour obtenir le diplôme. Il est possible de valider un ou plusieurs blocs de compétence (UC)

TRANSVERSAL

UC1

Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- Contribuer au fonctionnement d'une structure

UC2

Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

- Concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation

SPÉCIFIQUE

UC3

Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention "Basket-ball"

- Concevoir, conduire et évaluer le cycle d'animation ou d'apprentissage

UC4

Mobiliser les techniques de la mention "Basket-ball" pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage

- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option
- Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option
- Garantir des conditions de pratique en sécurité (règles de sécurité, aménagement de la zone de pratique, conformité et état du matériel)

Période BLOC 1 : Septembre / Octobre
Période BLOC 2 : Novembre / Décembre
Période BLOC 3 : Janvier / Février
Période BLOC 4 : Mars / Avril
Période BLOC 5 : Mai / Juin

UC1 : encadrer tout public, dans tous milieu, et toute structure		
Bloc	Thème	Sujets
Bloc 1	Apprendre par le jeu	Baby-Basket
		Animation U7 à U11
		Micro Basket
		Fonctionnement associatif
Bloc 2	Apprendre à s'entrainer	Animation U11 à U13
		Pré-Adolescence / Adolescence
		Organisation du Sport en France
Bloc 3	S'entrainer à entrainer	Entrainement U13 à U15
		Réflexion sur la démarche pédagogique
		Histoire du Basket
		Législation du Sport
Bloc 4	Entrainer un groupe en compétition	De U15 en Séniors
		Notion de Management
		Dopages et addictions
Bloc 5	Découvrir les pratiques	Sensibilisation aux handicaps
		Basket Santé
		Vivre Ensemble
		3x3
		Etude du public Sénior

INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATION DU BASKETBALL HAUTS-DE-FRANCE

UC2 : mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure	
Bloc	Sujets
Bloc 1	Elaboration des outils d'évaluations
	Construction d'un stage
	Utilisation de plateforme collaborative
	Etude de Fbi V2
	Organisation d'un planning
	Fonctionnement système associatif
	Etude organisationnel du 3x3
Bloc 2	Analyse des données (SWOT) et détermination de projet pédagogique et développement
	Elaboration d'un plan d'action (rétroplanning)
	Elaboration d'un budget
Bloc 3	Etude des outils de communication (RS - Sites...)
	Elaboration d'un plan de communication
	Mise en oeuvre des projets
	Début de rédaction des dossiers de soutenance
Bloc 4	Rédaction des dossiers de soutenance
	Etude des OBE
	Etude des outils de bilan
	Réflexion sur les projets clubs
Bloc 5	Etude et animation du Basket Santé
	Sensibilisation aux incivilités dans le sport
	Communication Orale
	Identification des personnalités et canaux de communication
	Gestion de conflit
	Préparation à l'examen

UC3 : Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage en basket-ball jusqu'au niveaux de compétitions départementales	
Bloc	Sujets
Bloc 1	Construction d'un cycle d'animation
	Construction et méthodologie de séance
Bloc 2	Réflexion sur la programmation annuelle
	Pédagogie scolaire
	Savoir être professionnel
	Animer une équipe technique
Bloc 3	Détection du jeune joueur
	PPF de U11 à Séniors
	Etude du systéme fédéral
	Arbitrage, code de jeu et arbitrage en 5c5
Bloc 4	Gestion et animation de réunion
	Circuit 3x3 et création de tournoi
	Préparation mentale et fixations d'objectifs
	Gestion d'un groupe et Management
	Opération Basket Ecole
Bloc 5	Debrief sur le contenus sur la plannification
	Organisation de planning
	Construction d'un CV
	Basket Citoyen
	Coordonner une action VxE

UC4 : Mobiliser les techniques du basket-ball pour mettre en oeuvre une séance ou un cycle d'animation ou d'apprentissage	
Bloc	Sujets
Bloc 1	Contenu du BF Enfants
	Fondamentaux : Dribble / Passe / Tir
	Notion de duel
	Fondamentaux défensifs
Bloc 2	Contenu du BF Jeunes
	Fondamentaux : Pré-collectif
	Notion de jeu sans ballon
	Démarquage
	Jeu rapide
Bloc 3	Contenu du BF Jeunes
	Collectifs Jeunes
	Forme de jeu sans écran
	Défense tout terrain
	Organisation collectives
Bloc 4	Contenu du BF Adultes
	Collectifs Adultes
	Les écrans porteurs / Les écrans non porteurs
	Transition Attaque / Défense
	Forme de jeu
Bloc 5	Défenses spéciales
	Stratégies / Tactiques
	Scouting
	Nouvelles tendances

Evaluations des UC :

Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.

La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :

- La production d'un document explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique
- D'une soutenance orale suivie d'un entretien.

L'épreuve certificative de l'UC 3 est réalisée au moyen de:

- La présentation par le candidat d'une préparation de séance resituée dans un cycle d'animation, d'apprentissage ou d'entrainement
- La conduite de cette séance d'animation, d'apprentissage ou d'entrainement en basket-ball (5X5). Durée comprise entre 45 min et 90 min.
- Un entretien d'une durée de 30 minutes maximum.

L'épreuve certificative de l'UC 4 est réalisée au moyen de :

- La production d'un document comprenant :
  - Une planification annuelle d'animation, d'apprentissage ou d'entraînement en basket-ball
  - Un cycle d'animation, d'apprentissage ou d'entraînement de basket-ball
  - Une présentation du cadre de la pratique compétitive spécifique au basket-ball
- Un entretien d'une durée comprise entre 30 et 40 minutes.

Calendrier retenu pour la première session :

- UC1 et UC2 : Mercredi 22, Jeudi 23 et Vendredi 24 Mai 2024
- UC3 et UC4 : du Lundi 1er au Vendredi 26 Avril 2024
- UC4 : Mardi 2 Avril, Mardi 9 Avril, Mardi 16 Avril 2024

Calendrier retenu pour les rattrapages :

- UC1 et UC2 : Semaine du 10 au 14 Juin 2024
- UC3 et UC4 : Semaine du 3 au 7 Juin 2024
- UC4 : Mardi 4 Juin 2024

Des sessions d'évaluation formative seront organisées en amont des certifications.

Les débouchés possibles :

VOTRE FUTUR EMPLOYEUR

- Clubs
- Municipalités
- Fédérations
- Ligues
- Comités

MISSIONS / OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Animer l'école de mini basket
- Encadrer et animer des activités de découverte et d'initiation, pour tous les publics (scolaires, enfants, adolescents, adultes, séniors)
- Concevoir un projet d'animation
- Assurer la sécurité des publics à ta charge
- Former les animateurs et OTM (Officiel de Table de Marque) en club
- Participer au fonctionnement et au développement de la structure (actions de communication, accueil, conseil et organisation)

SUITE DE PARCOURS DE FORMATION

- Ministère chargé de la jeunesse et des sports :
  - BPJEPS
  - DEJEPS
  - DESJEPS
- Formations Fédérales :
  - Titre Professionnel (Brevet Moniteur de Football, Brevet d'Educateur de Handball, ...)
- Enseignement supérieur :
  - Université (STAPS) .
  - Écoles de management
  - Concours de la fonction publique territoriale

Personne en situation de handicap

Dans le cadre de son engagement éthique et responsable, l'IRFBB HDF étudie toutes les situations particulières et/ou de handicap des personnes souhaitant s'inscrire afin de faciliter leur participation. En partenariat avec le CFA SAT Normandie, un référent handicap est chargé d'accompagner chaque stagiaire selon ses besoins particuliers.

Coordonnées des lieux de formation

- **Lieu de formation : session Sud**

Siège du Comité de l'Oise de Basketball, 2 Bis Rue du Général de Gaulle, 60180 Nogent-sur-Oise

- **Lieu de formation : session Centre**

Siège de la Ligue Régionale des Hauts-de-France de Basketball, 30 Rue Albert Hermant, 59133 Phalempin.

- **Lieu de formation : session Littoral**

Complexe Sportif et culturel Calypso, 730 Rue Roger Martin du Gard - 62100 Calais

Contact :

Rémi Dussart - Coordinateur de la formation

- Mail : ctf.rd@hautsdefrancebasketball.org
- Numéro : 06 78 45 09 63

Alexandra Godart - Responsable administrative Ligue

- Mail : irfbb@hautsdefrancebasketball.org
- Numéro : 03 20 16 93 75

David Gauthier – Référent handicap du CFA SAT Normandie

- Mail : david.gautier@cfa-sat.fr
- Numéro : 06 07 01 75 24

Elodie Leroy – Référente administrative et comptable du CFA SAT Normandie

- Mail : elodie.leroy@cfa-sat.fr
- Numéro : 02 31 27 81 66

Sébastien NABOULET- Conseiller en insertion professionnel du CFA SAT Normandie.

- Mail : sebastien.naboulet@cfa-sat.fr
- Tel : 06 30 55 04 29